

**Partie II. BILAN ET RETOUR D'EXPERIENCE DES
ACTIONS MENEES PAR LES ASSOCIATIONS DE
PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
AFFILIEES A FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**

Un grand merci à toutes les associations qui ont participé à cette « aventure DCE » et qui nous ont transmis les informations concernant tous les projets qu'elles ont portés durant cette période de consultation. Bon courage pour la suite !

Ce bilan est issu à la fois de l'expérience du réseau eau de FNE, des retours qui lui ont été faits de la part des associations dans le cadre de la demande spécifique à ce bilan mais aussi des multiples retours mails ou oraux qui ont jalonné toute cette consultation. Dépourvu de valeur statistique, il s'agit davantage d'un « ressenti général » qui tente de refléter une idée globale que les associations se sont faites de la consultation...

Sommaire

Partie II. Bilan et retour d'expérience des actions menées par les associations de protection de la nature et de l'environnement affiliées à France Nature Environnement ... 1

1. L'implication des associations en chiffres	2
2. Le point de vue des associations sur la campagne DCE.....	6
2.1. La réceptivité du public	6
2.2. La perception de la démarche de consultation.....	6
2.3. Le travail des associations	8
3. Bilan des actions de dialogue	9
3.1. Analyse générale	9
3.2. Les points positifs relevés sur les actions de dialogue	10
3.3. Les points à améliorer relevés sur les actions de dialogue	11
4. Bilan des animations de terrain	12
4.1. Analyse générale	12
4.2. Les points positifs relevés sur les actions de terrain	12
4.3. Les points à améliorer relevés sur les actions de terrain	13
5. Focus sur quelques actions originales.....	14
6. Les outils de communication et médias employés	17
6.1. Les outils utilisés lors de la consultation	17
6.2. Les modes de diffusion employés :	18
7. Retour sur les questionnaires	19
7.1. En chiffre	19
7.2. Analyse	21
7.3. Diffusion	22
8. Les principaux retours du public	23
Conclusion générale.....	25
9. Annexes	26

1. L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS EN CHIFFRES

Voici les estimations que nous avons pu établir grâce aux informations que nous ont transmises nos associations membres qui se sont engagées en faveur de la DCE : dans tous les cas, il s'agit de minimums (certaines actions n'ont pas fait l'objet de chiffrage précis de leur fréquentation, celle-ci a alors été estimée à 0). Ce bilan est provisoire, sous réserve que d'autres informations remontent du réseau.

Pour plus de simplicité, nous avons distingué deux grands types d'actions :

- les actions de dialogue : elles correspondent aux Conférences, débats, réunions publiques, formations, etc. ;
- les actions de terrain : elles correspondent aux Stands, sorties terrain, visites commentées, animation de rues, foires, marchés, etc.

Il existe une multitude d'actions de sensibilisation sur la DCE et de diffusion d'informations et de questionnaires. C'est pourquoi trois chapitres supplémentaires traitent :

- des actions originales ;
- des outils de communications et médias : radio, affiches, bulletins, etc. ;
- des questionnaires : chiffres, mode de diffusion et analyse.

Tableau I : bilan général de l'implication des associations

Bilan général			
Nombre d'associations mobilisées	Nombre d'actions	Fréquentation totale	Nombre de questionnaires distribués
54	384	49 510	14 556
	Nombre	Fréquentation	Questionnaires distribués
Actions de dialogue	139	5 410	5 265
Actions de terrain	255	44 100	9 290

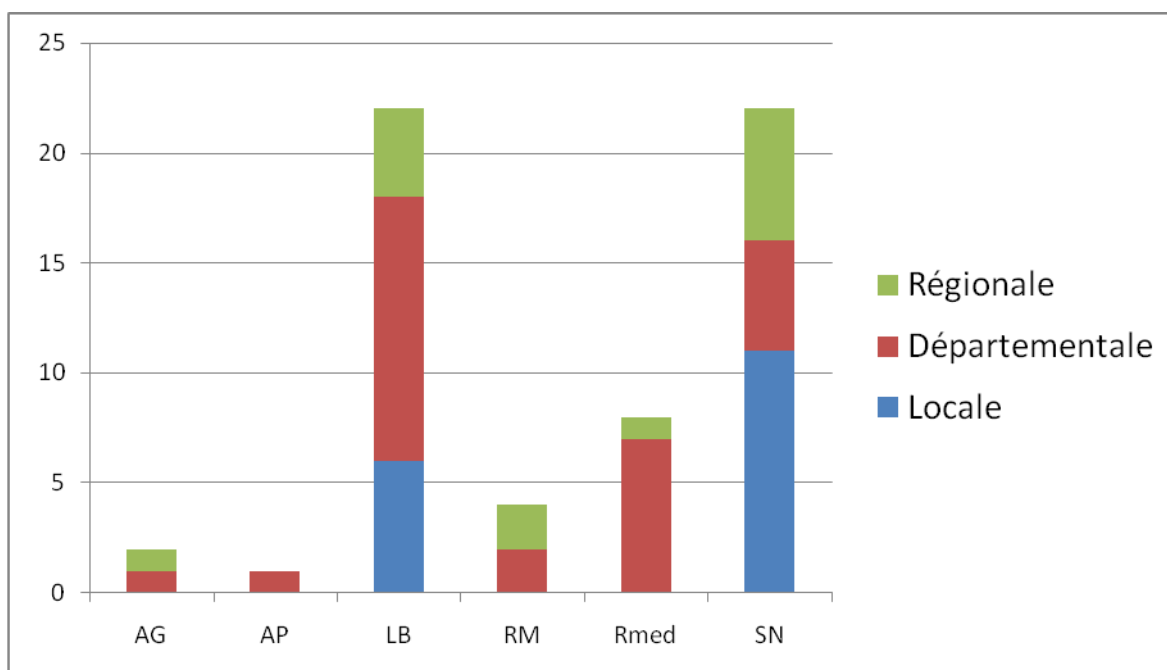


Figure 1 : Type d'associations investies par bassins

Tableau II : Répartition des types d'actions, fréquentations et questionnaires distribués par bassin

Type	Bassin	Nombre d'actions	Fréquentation	Questionnaires distribués
Dialogue	AG	8	100	100
	AP	1	15	13
	LB	77	3 026	2 855
	RM	30	1 290	1 270
	Rmed	8	285	287
	SN	15	694	740
Total Dialogue	Total général	139	5 310	5 165
Terrain	AG			
	AP			
	LB	99	30 004	4 938
	RM	20	1 090	994
	Rmed	94	3 374	1 119
	SN	42	9 632	2 240
Total Terrain	Total général	255	44 100	9 290
Total général		384	49 410	14 456

Beaucoup d'associations ont organisé à la fois des actions de terrain et des actions de dialogue. Toutefois, l'organisation d'actions de terrain reste généralement plus facile et la répétitivité de ces actions est gage de réussite. C'est pourquoi, les associations ont globalement organisé plus d'actions de terrain que d'actions de dialogue, surtout en Rhône-Méditerranée, où la différence est forte (même constat qu'en 2005).

Le nombre d'actions moyen mené par association est variable en fonction du bassin et du type d'action. Ainsi, si la moyenne générale est de 7.3 actions par associations (en 2005, la moyenne s'élevait à 10), cela s'échelonne de 0.7 à 6 actions de dialogue par association (respectivement Seine-Normandie et Rhin-Meuse) et de 1.9 à 11.75 actions de terrain par association (respectivement Seine Normandie et Rhône-Méditerranée). La fréquentation moyenne des actions de dialogue est de 42 personnes, celle des actions de terrain s'élève à 173 personnes.

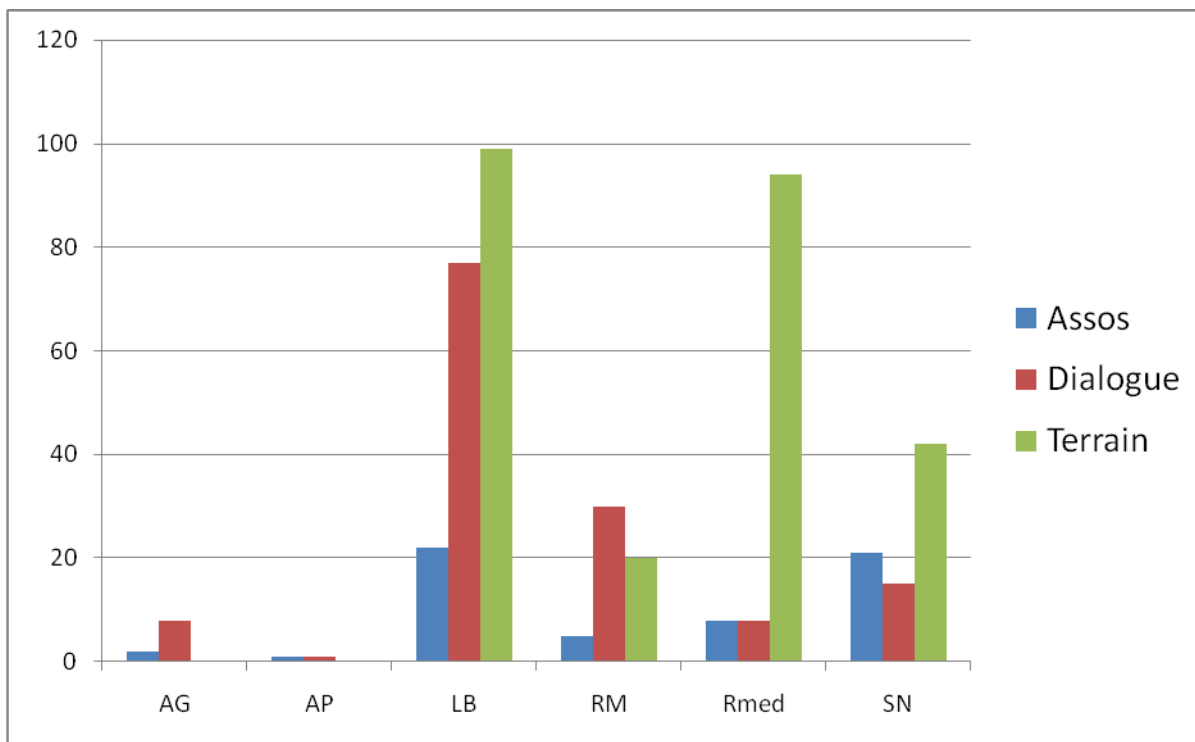


Figure 2 : Répartition par bassin des actions de dialogue et de terrain

Le bassin Loire-Bretagne, tant en termes de nombres d’actions que de fréquentation, sort logiquement son épingle du jeu : il s’agit du plus grand bassin hydrographique, mais aussi de la part du territoire où le tissu associatif est dense et historiquement actif dans le domaine de l’eau, en particulier en Bretagne avec Eau et Rivières de Bretagne et ses délégations départementales.

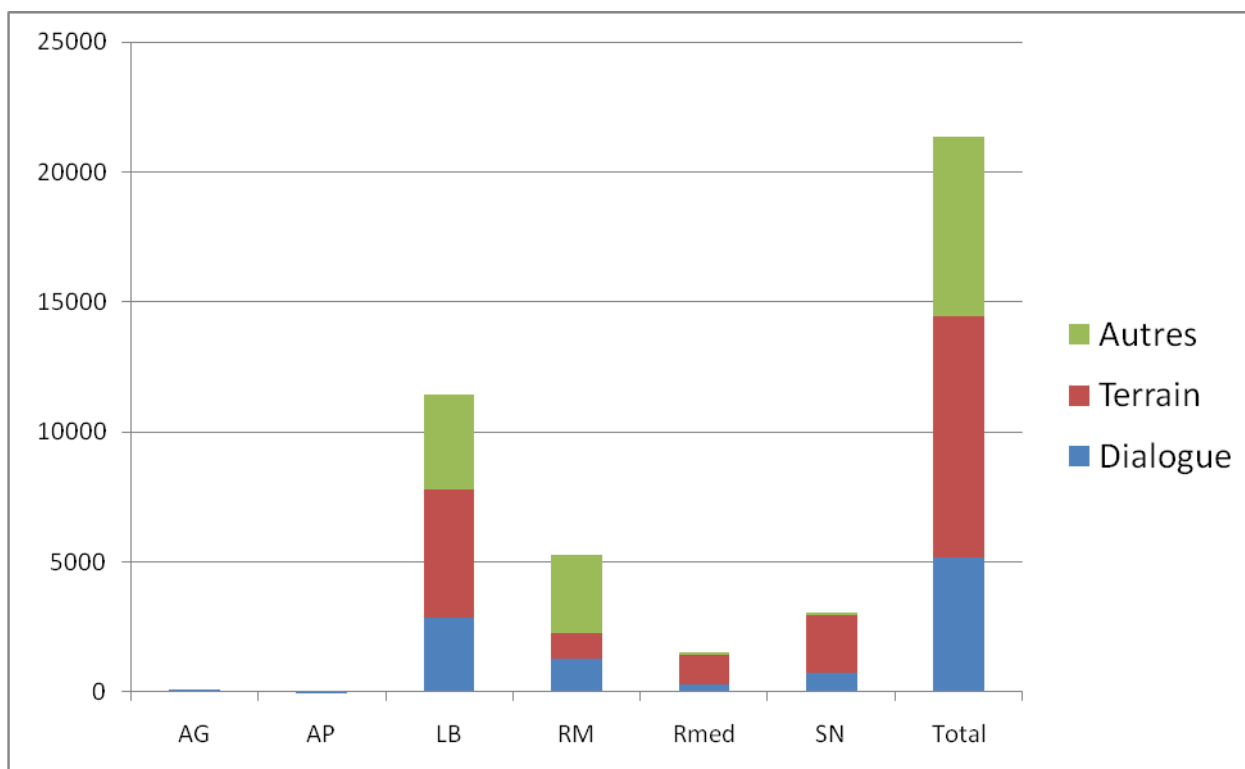


Figure 3 : Distribution des questionnaires par bassins et par actions

Lors de certaines actions, le nombre de questionnaires distribués n'a pas été renseigné. Le nombre de questionnaires distribués a donc été estimé grâce à une corrélation effectuée sur les données complètes à disposition (nombre de questionnaires distribués en fonction de la fréquentation). Cette estimation reste très imprécise. Nous considérons donc ici qu'il s'agit d'un minimum, étant donné que les actions dont nous ne connaissons pas la fréquentation n'ont pas fait l'objet d'estimation du nombre de questionnaires distribués.

Si l'on compare le nombre d'associations du réseau mobilisées avec le nombre de partenaires identifiés par les agences de l'eau lors de cette consultation (quand les données sont accessibles), on se rend compte que sur certains bassins le réseau FNE constitue une part importante des partenaires-relais.

Tableau III : Comparatif du nombre de partenaires relais et du nombre d'associations investies par bassin

	Assos FNE investies	Partenaires identifiés Agence	Proportion d'assos du réseau
LB	27	450	6%
RM	5	7 (associations uniquement)	71%
RMed	11	27	41%

En Rhône-Méditerranée notamment, le nombre d'associations ayant participé est important vis-à-vis du faible nombre de partenaires relais sollicités par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée (à noter que plusieurs de ces associations n'ont pas été financées dans ce cadre et donc ne font pas partie des 27 identifiées). Nous avons déjà abordé ce point dans la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Pour aller plus loin, on peut également comparer le nombre d'actions menées par l'ensemble des partenaires identifiés et celles menées par le réseau Eau (cela n'a hélas été possible que sur Loire-Bretagne) :

Malgré la faible proportion d'associations du réseau (6% des partenaires), elles ont tout de même réalisé un bon quart (presque 30%) des actions menées sur le bassin, ce qui témoigne d'une implication et d'un dynamisme très important des associations, en tout cas sur le bassin Loire-Bretagne.

Certaines associations ont également communiqué par d'autres biais que l'organisation d'actions de terrain ou de dialogue. Le questionnaire a par exemple été envoyé aux adhérents avec le bulletin de liaison ; un lien sur le site internet a été créé pour renvoyer vers le questionnaire en ligne... Au total, ce sont 11 associations supplémentaires qui ont participé uniquement par ce biais, et 7 000 questionnaires supplémentaires qui ont été distribués.

2. LE POINT DE VUE DES ASSOCIATIONS SUR LA CAMPAGNE DCE

Tirer un bilan de cette campagne n'est pas facile. Nous disposons de peu d'indicateurs pertinents pour réellement renseigner l'efficacité de l'action associative. Notamment, il est à peu près impossible de savoir combien de questionnaires ont été réellement remplis suite à leur distribution, ou quelle est la proportion de personnes présentes aux actions de terrain à avoir réellement saisi les enjeux liés à la DCE... Autant d'exemples à prendre en compte pour réellement évaluer l'impact qu'ont eu les associations dans cette consultation.

2.1. La réceptivité du public

Cette seconde campagne de consultation, tant du point de vue du public que des associations, a été en général bien accueillie. La réceptivité du public était en général très bonne, même si bien évidemment les associations ont parfois été interpellées par certaines catégories d'acteurs (agriculteurs notamment, cf. paragraphe 8). Il en est ressorti en général une impression « d'utilité » de l'information supplémentaire fournie lors des actions, ainsi qu'une excellente complémentarité avec le questionnaire fourni pour la consultation. Les éléments apportés ont été jugés indispensables pour une participation efficace à la consultation, même si les personnes présentes étaient souvent davantage au fait des enjeux liés à la gestion de l'eau et à la DCE qu'en 2005 (ceci reste très relatif...).

Quelques conclusions et observations peuvent être tirées de ce constat :

- Les personnes présentes aux actions de dialogue sont souvent des habitués, ce qui explique en partie leur meilleure connaissance des enjeux qu'en 2005 ;
- Il est difficile de mobiliser des personnes « non sensibilisées » lors de ces actions de dialogue, qui peuvent apparaître « rébarbatives » aux yeux du grand public et qui leur demandent un effort (de temps et de disponibilité) ;
- La difficulté de communiquer autour d'un document aussi complexe que le SAGE a aussi été mise en avant ;
- Néanmoins la compréhension des objectifs et enjeux liés à la DCE se fait très bien à travers les éléments fournis par le réseau associatif. L'accompagnement est plus que jamais indispensable.

2.2. La perception de la démarche de consultation

2.2.1. Sur le principe de consultation

La fréquentation a tout de même par moment été un peu décevante, lors des actions de dialogue notamment. Certains retours font également état d'un manque de compréhension de la démarche de consultation : en quoi cela est utile, dans quels termes cela se traduira-t-il dans les faits... ce n'est heureusement pas la majorité, et les associations ont su répondre à ces interrogations.

Pour ce qui est des associations, dans l'ensemble, elles s'accordent à soutenir le principe même d'une participation du public, et se sont engagées dès le départ dans la démarche. En 2005, le scepticisme avait d'abord été de mise avant une mise en route pendant le cours de l'été ; pour cette 2^{ème} consultation, elles ont immédiatement répondu présent. Il est vrai que les financements des agences de l'eau, dont les taux ont été décidés très tardivement en 2005, se sont concrétisés beaucoup plus rapidement en 2008, ce qui a permis une meilleure organisation et anticipation des partenaires-relais. L'expérience de 2005 a été décisive pour l'organisation générale des démarches (montage de projet et

financement, élaboration de programme, plaquette, diaporama, plan de communication...). Malgré la relative déception de 2005 (participation limitée, résultats jugés « peu pris en compte »), la motivation et l'abnégation des associations est une satisfaction dont on ne peut que se réjouir.

Soulignons l'importance de la mobilisation associative, qui n'a pas faibli entre 2005 et 2008. Cependant elle doit se poursuivre et encore se renforcer, se pérenniser dans le temps, et continuer à être valorisée par elles-mêmes ou leurs partenaires. De nombreuses autres consultations nous attendent tous les 3 ans. Pour être efficaces lors de ces événements, les périodes transitoires sont tout aussi importantes.

2.2.2. Sur le déroulement de la campagne

La diffusion des questionnaires, ainsi que les questionnaires en eux-mêmes (analyse en paragraphe 7), ont fait l'objet de beaucoup de remarques, tant du point de vue des associations que des particuliers. Le boitage a été décrit comme « défaillant » ou « manqué », témoins les nombreux retours de particuliers affirmant ne pas avoir reçu le questionnaire dans leur boîte (et pourtant certains ont affirmé « l'avoir guetté »). Souvent mélangés aux publicités, ou alors « interceptés » par les Stop-Pub, ils ont facilement pu passer inaperçus. Ceci est peut-être un peu moins vrai en Rhin-Meuse et Artois-Picardie, où les questionnaires étaient sous plis adressés ; en Seine-Normandie, au contraire, l'échec a été particulièrement patent, et on parle de seulement 30% de foyers touchés... (données à confirmer).

D'autre part, **la médiatisation** de l'événement a été une nouvelle fois ratée. La campagne médiatique nationale (TV, presse écrite, radio) est passée totalement inaperçue aux yeux de tous, associations comme particuliers, et le relais médiatique plus local est en général jugé insuffisant. Ni la presse, ni la radio, encore moins la télévision, n'ont relayé l'information pour attirer l'attention du citoyen : un spot radio a bien été diffusé vers le mois de juin, mais il semble s'être perdu dans l'anonymat. Malgré une conférence de presse passée inaperçue par le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, accompagné par les Présidents des comités de bassin, la communication d'ampleur nationale a été très décevante, et n'a pas touché le grand public. Quel média l'a relayée ? Les acteurs impliqués, FNE en tête, n'y ont même pas été conviés ! Dans cette affaire, le Ministre d'Etat et sa Secrétaire d'Etat ne nous ont pas montré une franche implication, ni une réelle ardeur. Ceci est tout à fait regrettable, car on aurait eut besoin, quoiqu'on pense des questionnaires, d'une communication nationale vigoureuse qui mobilise la population sur l'ensemble de notre territoire !

Cependant, il est à noter que les retours faits dans la presse, même s'ils sont parfois peu nombreux, sont jugés de qualité et ont la particularité d'aborder les questions de fond, davantage qu'en 2005. Le relais par les mairies, les préfectures, est quant à lui jugé complètement futile. La démarche de consultation par internet, même si elle n'a pas bien fonctionné (moins de 5% des répondants), est jugée bonne et intéressante.

Au final, seuls les bassins, via les actions des Agences de l'eau et des acteurs relais, ont permis d'informer le grand public. Pourtant, sans une communication nationale homogène et de grande ampleur, les différents acteurs seront amenés encore et toujours à prêcher dans le désert...

Malgré toutes les remarques et conclusions qui avaient été tirées de la campagne de 2005, force est de constater que le constat n'est pas meilleur au niveau de la campagne médiatique ; il devient plus qu'urgent de se poser les bonnes questions pour organiser enfin une communication pragmatique et efficace, sans gaspiller les énergies et les finances de chacun.

2.3. Le travail des associations

2.3.1. L'implication des associations

Celle-ci a été forte, en témoigne les temps de travail qui ont été dédiés spécifiquement à la consultation : souvent plus de 500 h salariées par association, et plus de 20 journées de bénévolat. La disponibilité d'un salarié (parfois à temps plein sur la consultation) a été un facteur de réussite important. Cependant, il faut souligner également l'investissement d'associations plus petites, reposant uniquement sur de l'action bénévole militante, qui a été important malgré le manque de moyens, notamment financiers (pas de financement spécifique de la part des agences pour cause de non anticipation ou de refus de financement). La synergie avec les acteurs institutionnels ou territoriaux (agence de l'eau, syndicat de bassin, élus, ONEMA...) a permis aussi l'organisation d'événements conjoints où l'on pouvait retrouver des aspects techniques d'une part et politiques de l'autre, démultipliant l'intérêt de l'événement, tout en illustrant les enjeux avec des exemples locaux. Enfin, la mise à disposition d'outils et de documentation technique (FNE, fédérations régionales et départementales..), la tenue de formations en interne comme en externe au mouvement, le relais média de la part des fédérations a aussi catalysé l'action associative tant du point de vue technique que médiatique.

Il faut noter que certaines associations, habituellement actives dans le domaine de l'eau, étaient en restructuration au moment de la consultation et n'ont pas pu s'y impliquer aussi fortement qu'elles l'auraient souhaité (URVN PACA, Nature Centre...).

2.3.2. L'appui technique et logistique des agences et du MEEDDAT

L'aide financière des agences de l'eau a été jugée satisfaisante par une majorité d'associations, même si certaines n'ont pas reçu un financement à la hauteur de ce qu'elles souhaitaient (1 cas). Les cas de non financement ou de financement insuffisant restent très rares (ou non déclarés) comparativement à la situation connue en 2005, où de nombreuses actions n'avaient pu prétendre à un financement de la part des agences. Cela dénote d'un soutien grandissant de la part de ces structures, qui considèrent les associations comme des partenaires relais indispensables et privilégiés (conformément aux résultats de la consultation de 2005, où les associations furent plébiscitées, notamment par le public). Un autre facteur de plus grande réussite dans le montage des dossiers de demande de financement réside dans l'anticipation : en effet, contrairement à 2005, les agences de l'eau ont cette fois-ci donné le cadrage beaucoup plus tôt aux têtes de réseaux telles que FNE, qui à leur tour ont pu alerter les partenaires-relais de leur mouvement et les appuyer éventuellement dans cette démarche.

A noter l'organisation en Loire-Bretagne de journées dédiées aux partenaires de la consultation fin 2007 et fin 2008, afin de mobiliser les éventuels relais et de faire le bilan des actions menées ; ce genre de journée est à réitérer et même amplifier (sous la forme d'ateliers par exemple) afin de mûrir ensemble nos stratégies d'intervention et de communication.

Les outils mis à disposition par les agences ont été utilisés de manière régulière, mais pas systématique ; l'appui organisationnel a par contre été jugé plus faible. Concernant le MEEDDAT, son rôle est jugé comme faible voire nul par l'ensemble des associations. Ceci dit, pour l'ensemble des partenaires-relais, l'interlocuteur privilégié était l'Agence de l'eau de son bassin, le lien au niveau national avec le MEEDDAT étant assuré par FNE.

3. BILAN DES ACTIONS DE DIALOGUE

3.1. Analyse générale

139 actions de dialogue ont rassemblé plus de 5 400 personnes. Plus de 5 200 questionnaires ont été distribués à cette occasion.

Le détail est disponible en Annexe 2.

Les actions de dialogue (conférences-débats, projections) sont un moyen efficace de d'informer, sensibiliser et d'éduquer le public aux enjeux de la gestion de l'eau, but premier de la convention d'Arrhus et de l'article 14 de la DCE qui en découle. En effet, ce type d'action est le plus adapté pour transmettre directement des informations « de fond » de manière à ce qu'elles soient assimilées à coup sûr par le public. Il s'agit d'actions phares dans cette démarche participative.

Le public assistant à ce genre de manifestation est assez diversifié (tout âge et toute sensibilité). Cependant, plusieurs constats :

- On note une certaine tendance à toujours toucher le même cercle d'initiés. En effet, les personnes assistant à ce genre de manifestations sont des habitués, souvent déjà sensibilisés, qui connaissent donc les problématiques ;
- Il est difficile de toucher de nouvelles personnes, autrement que par le bouche à oreille... L'aspect rébarbatif et complexe prend le pas sur l'aspect informationnel et culturel, rendant difficile la mobilisation du plus grand nombre.
- La majorité des citoyens ne se sentent pas encore concernés, et ne sont pas prêts à faire des efforts.

De ce constat, une leçon principale à tirer : imaginer de nouvelles méthodes pour toucher le public !

Ceci est beaucoup moins vrai pour les événements types débats ou interview radiophoniques ou télévisés, qui drainent beaucoup plus de monde... mais sans toutefois garantir une écoute attentive de la part du public. Cependant on peut évaluer que ce type d'intervention médiatique reste d'un très bon rapport qualité de l'information transmise/quantité de personnes touchées (Cf. Marne Nature Environnement, FRANE...). Cependant, ce genre d'événements reste trop marginal.

Et cela se traduit inévitablement par une fréquentation souvent un peu décevante, de l'ordre de 5-10 personnes parfois... Même si certains débats ont vu affluer plus de 100 personnes. L'aléa de la participation tient sans doute à plusieurs choses :

- Une difficulté à communiquer hors du cercle du réseau associatif, et une visibilité vis-à-vis du grand public parfois peu importante, malgré les efforts considérables déployés à l'échelle de l'association ;
- Une participation variant en fonction des régions, et des enjeux qui y sont liés (en Bretagne, les problématiques de lisiers de porcs et marées vertes, ainsi que la notoriété d'Eau et Rivières de Bretagne sont très mobilisatrices) ;
- Cependant, même dans une région à forts enjeux où l'on est habitué à de bonnes affluences, le télescopage avec d'autres consultations (sur les SAGE par exemple, comme dans le Marais Poitevin cette année) peut porter un lourd préjudice au succès de l'opération ;
- Enfin, dans l'autre sens, la mobilisation massive de certaines catégories d'acteurs (souvent les agriculteurs) peut ponctuellement venir grossir notablement les rangs des participants. C'est souvent le cas dans les régions d'agriculture intensive où la profession est mobilisée, comme on a pu le

remarquer à la Charité sur Loire où de nombreux agriculteurs du Cher étaient venus assister à une conférence de FNE.

- La capacité à mobiliser les élus locaux. En effet, l'organisation d'évènements en associant les collectivités locales peut donner plus d'ampleur aux évènements (meilleure médiatisation, ré-équilibrage des messages par rapport à l'extérieur qui peut permettre de mobiliser un public plus large...), mais elle ne constitue pas pour autant un gage de réussite.

Le financement des structures, et notamment des agences de l'eau, étant décisif pour l'action associative, la volonté politique de celles-ci a donc souvent largement conditionné la réussite de la démarche dans chacun des bassins ; ainsi, en Seine-Normandie, bassin pourtant grand, très peuplé et pourvu d'enjeux importants, il semble qu'il y ait un manque ou une ambition insuffisante, pour mener à bien le processus de mobilisation des associations. Déjà en 2005, le bilan sur ce bassin était, et de très loin, le plus mauvais, que ce soit en terme de mobilisation des associations, mais aussi en terme de retours des questionnaires. Cette année, les bassins Artois-Picardie et Adour-Garonne ont été de loin les moins actifs. Ceci a déjà été abordé plus haut.

La densité et le niveau d'organisation des réseaux associatifs sont aussi un facteur important de réussite. Le bassin Loire-Bretagne est par exemple très bien organisé à ce niveau depuis quelques années en s'appuyant sur des fédérations et associations reconnues, contrairement à Seine-Normandie, où la coordination associative est encore en construction...

Autant de points à améliorer pour les futures consultations, qui donneront tous les 3 ans l'occasion de mesurer le chemin parcouru et les efforts accomplis. Celui-ci est d'ores et déjà très important, il est important de continuer dans cette voie pour améliorer encore l'efficacité de chaque action de dialogue et de toucher un maximum de citoyens.

3.2. Les points positifs relevés sur les actions de dialogue

Le public a fortement apprécié les informations et explications données en complément des questionnaires ; les documents complets étant très volumineux et complexes, l'interprétation et les clés de compréhension fournies ont en général été jugées utiles voire indispensables à une bonne participation. Il a été dit à plusieurs reprises que ce genre d'opération était trop rare et que le déficit d'information du public était criant. Le sérieux et l'objectivité des associations dans la manière de présenter les données et les informations à disposition a aussi souvent été salué.

L'efficacité en terme de distribution du questionnaire est aussi très élevée ; il s'agit du type d'action ayant le rapport « fréquentation/questionnaires remplis » le plus élevé. Il est sans doute en réalité de près de 100% ; après avoir assisté aux conférences, le public témoignait souvent de l'importance que cela prenait à ces yeux de répondre, se sentant en quelques sortes investi « d'une mission ». En effet, si dans un premier temps, la période « dépit » des citoyens au regard de la situation préoccupante des eaux était palpable, elle laissait place par la suite à une période « motivée » pour changer enfin les choses !

La place laissée au débat est aussi une satisfaction dans ce type d'action ; cela permet à chacun de se forger ou de conforter son avis, tout en confrontant ses idées : une sorte « d'objectivation » naturelle du débat. Les débats sont souvent riches, l'ensemble des sujets abordés grâce aux présentations exhaustives réalisées par les associations, et la gestion de l'eau est alors apparue bien souvent comme un sujet suscitant l'intérêt de tous. Les citoyens ont souvent déclaré se sentir « concernés », tout en réclamant à plusieurs reprises que soient faits des retours sur la suite, sur la manière dont évoluera à la fois la réglementation et l'état des milieux, et sur comment seront intégrées les remarques du public dans les documents.

Les informations apportées concernant directement les problématiques locales (gestion quantitative, eau potable, nitrates...) ont régulièrement fait l'objet de « débat dans le débat » permettant de donner des clés de compréhension utile au niveau local. Les discussions – parfois passionnées – ont alors motivé l'assistance qui se déclarait très satisfaite de l'information supplémentaire apportée. Il s'agit en outre de l'une des clés pour une meilleure visibilité et pour optimiser la communication : se rapporter à un enjeu local important pour mobiliser localement le public.

La présence régulière ou ponctuelle d'acteurs de l'eau (agriculteurs, pêcheurs, industriels...) mais aussi de membres d'administrations (ONEMA, Agence de l'eau, DIREN...) et de collectivités a permis à la fois d'avoir une expertise technique, une confirmation des informations (ou contradiction parfois), tout en apportant un retour « de terrain ». Tout cela a contribué à l'enrichissement et la structuration du débat, qui n'en donnait que plus de crédibilité au discours tenu par les associations.

3.3. Les points à améliorer relevés sur les actions de dialogue

Malheureusement, un double constat saute aux yeux au sortir de cette consultation : les actions de dialogue peinent à mobiliser du monde, et ne drainent que rarement de nouvelles personnes. Il importe donc, même si cela a été dit maintes fois, de s'interroger sur la manière la plus efficace de communiquer, afin de toucher le plus de monde possible d'une part, et de motiver un public plus large, plus hétéroclite, d'autre part. Cette réflexion n'est bien sûr pas réservée aux associations de protection de la nature, tous les acteurs de l'eau, en particulier collectivités et institutionnels, doivent mener une réflexion commune pour optimiser leurs actions dans les consultations à suivre.

La présence d'acteurs de l'eau (autres qu'associatifs) était souvent ponctuelle et discrète. Il eut été intéressant d'avoir davantage d'élus et d'industriels pour confronter les impératifs et les points de vue de chacun ; ceci a été regretté par plusieurs associations.

4. BILAN DES ANIMATIONS DE TERRAIN

4.1. Analyse générale

255 actions de terrain ont été organisées pour une fréquentation de plus de 35 000 personnes et plus de 5 000 questionnaires distribués.

Le détail est disponible en Annexe 2.

Les actions de terrain sont très diversifiées ; cela va de la tenue d'un stand à une exposition en passant par des animations nature, voire des scénettes théâtrales... En grande partie destinées à être menées en extérieur, elles ont donc toute leur place pendant la période estivale, où le public est potentiellement d'une part plus important, et d'autre part plus disponible. Mais ce public est aussi beaucoup moins ciblé et sensibilisé ; l'aspect « promenade/sortie en famille » prend la plupart du temps le pas sur l'aspect « information/consultation » ou l'aspect « citoyen ».

Des stands peuvent également être tenus lors de marchés, de foires, dans les galeries commerciales, ce qui étend encore leur rayon d'action en termes de diversité de public touché, par une synergie bienvenue. Cependant, ce sont davantage les personnes sensibilisées qui s'arrêtent aux stands ; dans le cas contraire, l'accroche et la discussion sont moins faciles. Les gens qui s'arrêtent se contentent souvent de prendre de la documentation au hasard, d'écouter 30 secondes la personne qui tient le stand et de lui souhaiter bon courage pour la suite !

Les visites de terrain sont par contre plus ciblées sur un public averti. Elles sont en général limitées en nombre de place disponibles pour ne pas nuire à leur qualité, mais elles compensent par une qualité d'information dispensée supérieure, avec l'illustration de cas concrets. Il s'agit un peu de « conférence de terrain ». Elles touchent plutôt par conséquent des personnes déjà sensibilisées, même si elles peuvent s'avérer attractives pour des publics variés. En outre la discussion est favorisée et le passage d'information se fait de manière beaucoup plus naturelle.

Les évènements sortant un peu de « l'ordinaire » ont bien fonctionné, comme les représentations théâtrales organisées par Eure-et-Loir Nature, la sortie Vel'Eau de l'APSL et FNE... Lorsqu'en plus elles sont couplées avec la visite d'une ou plusieurs structures (STEP, rivière, usine d'eau potable, captage...), la curiosité est encore supérieure et l'attractivité s'en trouve dynamisée.

La distribution des questionnaires est très importante durant ces évènements ; mais bien qu'elle s'accompagne de la documentation que la personne tenant le stand aura réussi (parfois tant bien que mal) à lui faire embarquer, il n'est pas dit que la sensibilisation ait été assez importante pour la pousser à répondre, et encore moins à feuilleter les documents distribués (le remplissage du questionnaire sur place est très rare). Impossible cependant de tirer des conclusions chiffrées sur ce point.

Les personnes ont néanmoins fait part de leur intérêt sur la problématique, ainsi que de leur étonnement vis-à-vis du manque de communication autour de cette consultation. Les animations de terrain ont toujours été appréciées du public, de part l'originalité et la qualité des animations, mais aussi grâce à la qualité des informations fournies.

4.2. Les points positifs relevés sur les actions de terrain

La principale qualité de ce type d'action est le public touché : il est très nombreux, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'actions organisées à l'occasion d'un évènement existant et qui se déroule régulièrement. Le potentiel dans certains évènements est énorme, et

parfois, c'est plus le nombre de permanents et de bénévoles présents sur place qui limite la sensibilisation et la diffusion du questionnaire ! La période estivale durant laquelle est organisée la consultation permet de toucher les citoyens locaux et les touristes, et la répétition des actions (stands au même endroit plusieurs jours (FRAPNA), camions...) permet le repérage et l'identification de l'association.

La seconde est la nature du public touché : on arrive enfin à sortir du cercle des habitués qui sont largement majoritaires lors des événements de dialogue. Il s'agit d'action « réellement » grand public. De plus celui-ci apprécie en général assez bien les actions menées, en particulier les sorties et animations. Ces dernières permettent en outre une meilleure sensibilisation de l'assistance (comparativement aux stands, plus « aléatoires »), au travers de moyens très variés, de collaborations avec d'autres organismes ou problématiques (aspects urbanisme, biodiversité...), qui rendent les événements encore plus attractifs et complets.

4.3. Les points à améliorer relevés sur les actions de terrain

Cela a déjà été dit, mais la diffusion des questionnaires, aussi importante soit-elle dans ces événements, n'implique pas forcément un taux élevé de répondants. Rarement remplis sur place (pour ne pas dire jamais), impossible de savoir ce que devient le précieux bout de papier...

De même, à partir de quand considère-t-on que la personne a été « sensibilisée » ? Quand elle s'est arrêtée au stand ? Quand elle a dialogué avec une personne présente ? Quand elle a pris un exemplaire de chaque document, et qu'elle a promis de les lire ?... Encore une évaluation impossible à réaliser, même si l'on peut considérer que lorsqu'un dialogue a été établi entre une personne du stand et un visiteur, et que visiblement le visiteur en question comprend (voire adhère) au discours, c'est presque « gagné ».

Enfin, ces actions demandent un gros investissement, en temps, et parfois en argent, de la part des associations organisatrices. La récompense est souvent au rendez-vous, mais cela nécessite des bénévoles et salariés compétents présents des journées entières pour répondre aux questions et informer le public ; les actions de formations et de synergie entre associations et fédérations trouvent ici tout leur sens, ainsi que les éventuels appuis des agences de l'eau (formations, mise à disposition de documentation...).

5. FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS ORIGINALES

L'Eure m'a dit, le Loir m'a dit, Eure-et-Loir Nature

Eure-et-Loir Nature, en sollicitant une troupe de théâtre de plein air, a voulu mettre en scène la rencontre entre une rivière dégradée (le Loir ou l'Eure) et le « prince de la DCE ». L'occasion de rappeler l'état de dégradation des cours d'eau concernés, les obligations découlant de la DCE, mais aussi de sensibiliser les gens à de meilleures pratiques. Plus de 300 personnes se sont pressées à chacune des deux représentations, toutes ravies évidemment du spectacle donné, reposant sur une mise en scène très ludique et très imagée.



Figure 4 : L'Eure m'a dit à Chartres le 14 septembre 2008

Les points Info Eau de la FRAPNA

Le point Info Eau se voulait être un support suscitant l'intérêt du public et son questionnement autour de la gestion de l'eau. Un stand visuel, composé d'un stand parapluie transportable illustré d'un visuel identifiant la thématique de l'eau a donc été réalisé. Diverses questions apparaissent sur le visuel afin de susciter le questionnement du public autour de la thématique.

Pratique d'utilisation et facilement transportable, il a été utilisé dans de nombreuses manifestations, foires, marchés, ainsi que dans des événements « spécial consultation ». La réalisation du stand a été assurée au niveau régional et la tenue des stands assurée par les fédérations départementales de façon itinérante.

Les rendez-vous d'information d'Eau et Rivières de Bretagne

Durant toute la période de consultation, ERB a organisé et participé à plus de 80 rendez-vous d'information du public sur le projet de SDAGE ; ces rendez-vous ont pris la forme de stands (marchés, foires, salons divers), de soirées d'animations, de réunions débats, pour un cycle complet et bien remplis dans le cadre de la consultation.

Cycle de 5 conférences de presse thématiques d'UMINATE

5 conférences de presse ont été organisées par UMINATE en fin de période de consultation. Elles ont eu lieu à Auch (32), Toulouse (31), Caussade (82), Varhiles (09) et Jurançon (64), à chaque fois en y associant les associations fédérées locales. Ils étaient question de présenter la DCE et ses enjeux en Adour-Garonne, puis de décliner des problématiques plus locales (agricoles dans le Gers, milieux en Pyrénées-Atlantiques...). Les retours presse ont été bons avec nombres d'articles, 3 passages TV (dont une interview sur France 3 Midi-Pyrénées) et 4 passages radio.

Opération « Autour de ma rivière : un bassin versant » de Nature 18

Nature 18 a mis en place sur 2 communes du bassin versant Yèvre-Auron l'opération « Autour de ma rivière : un bassin versant ». L'idée principale est que pour amener le grand public à s'intéresser à la gestion de la ressource en eau de manière globale sur le bassin Loire-Bretagne, il faut avant tout accrocher son attention par la situation locale. Ensuite, il est plus aisé de lui apporter des informations plus générales sur des notions telles que le bassin versant, la gestion de la ressource, et de l'inciter à participer à la 2^{ème} consultation du public dans le cadre de la DCE.

Cette opération consiste à

- effectuer un diagnostic, un état des lieux sur une portion de rivière,
- réaliser des actions de terrain, des animations de sensibilisation à la gestion de l'eau du grand public
- animer une soirée débat public
- Mise en place de l'exposition de Nature Centre sur la notion de bassin versant
- Mise en place de l'exposition de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur la 2^{ème} consultation du public

Journée Vel'Eau, APSL et FNE

En partenariat avec son association locale affiliée l'APSL pour l'organisation, et avec les interventions d'autres partenaires (Nature Centre, Agglomération d'Orléans, Lyonnaise des Eaux, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional du Centre...), FNE a élaboré un circuit en vélo, autour de l'eau. Celui-ci a permis de visiter plusieurs structures inhérentes à la gestion de l'eau (captage, usine d'eau potable, station d'épuration...) tout portant le regard sur les rivières du Loiret et du Dhuy ainsi que sur leurs problèmes. Une participation à hauteur des espérances et une assez bonne sensibilisation ont récompensé les organisateurs qui ont maintenu l'action malgré la menace météorologique...



Figure 5 : Journée Vel'Eau du 27 septembre 2008

Emissions radio et TV : Marne Nature Environnement, SEPANT, FRANE.....

La diffusion de l'annonce des événements à la radio, et encore plus la participation à des émissions radio ou TV ont permis de toucher potentiellement un nombre important de personnes. Ainsi, une émission radio diffusée localement dans la Marne et dont l'écoute

est en moyenne de 30 000 auditeurs à cette heure a été réalisée avec la présence de Michel Olivier (représentant au Comité de bassin Seine Normandie). Christian Guinard (FRANE et membre du Comité de bassin Loire-Bretagne) a lui participé à une émission radio avec Noël Mathieu (directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne) le 15 septembre 2008 sur France Bleu Pays d'Auvergne. Frédéric Caméo-Ponz (représentant associatif au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne) a lui été interviewé sur France 3 suite au cycle de conférences organisé par UMINATE.

Les « projections-débats » : APSL, Nature 18, SEPANT...

Ce type d'action de dialogue a été réalisé par de nombreuses associations, en combinant la projection d'un film avec un débat en salle. L'aspect « cinéma » est en général très efficace pour attirer le grand public, et la discussion qui s'en suit permet la sensibilisation et l'information plus en profondeur. A noter que le film d'Isabelle Jehannin, « *Un monde pas tout à fait mortel* », sur les pesticides, a été fréquemment employé par les associations de la région Centre, suite au travail réalisé en amont par la fédération Nature Centre. Le succès de ces projections a tout de même été variable. Pour exemple, Nature 18 a rassemblé une trentaine de personnes en 2008 lors de la projection du film suivie par une conférence de Bernard Rousseau (FNE). En 2005, une centaine de personnes s'était déplacée pour un débat avec le même intervenant.

Synergie avec d'autres partenaires

La FRANE, qui a édité un livret spécial consultation : « consultation du public sur la politique de l'eau : que vous demande-t-on ? », a profité d'un cycle d'une vingtaine d'évènements organisés par le CPIE Clermont-Dôme (par ailleurs affilié à la FRANE) pour le diffuser à 4500 exemplaires.

6. LES OUTILS DE COMMUNICATION ET MEDIAS EMPLOYES

6.1. Les outils utilisés lors de la consultation

Voici, dans l'ordre approximatif d'importance, les outils les plus utilisés par les associations durant la consultation :

- Les propres supports et publications des associations (plaquettes, livrets, feuille de liaison, diaporamas...) : les associations, fortes de l'expérience acquise en 2005, mais surtout de la compétence de leurs bénévoles siégeant dans les instances et de leurs permanents, ont en grande majorité élaborés leurs propres supports de communication (ce qui ne les a nullement empêché d'en utiliser d'autres en appoint). En voici quelques exemples :
 - o Livret de la FRANE, entièrement dédié à la consultation, et diffusé par courrier et lors d'évènements divers à 4 500 exemplaires ;
 - o Dossier d'ERB, rappelant la démarche DCE, le contexte actuel de révision des SDAGE, ainsi que la position argumentée d'ERB. Distribué gratuitement (collectivités, adhérents...) et édité à 2 000 exemplaires ; Plaquette d'information d'Alsace nature, élaborée en collaboration avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et destinée au grand public. Celle-ci avait pour objectif de présenter synthétiquement le SDAGE, les enjeux de sa révision et l'importance que revêt la participation du public. Elle a été distribuée à 5 000 exemplaires ;
 - o Un autre document d'Alsace Nature, destiné aux bénévoles et personnes intéressées cette fois-ci. Plus détaillé, il a pour but de fournir les éléments techniques et juridiques nécessaires à une information détaillée sur la DCE, le SDAGE et ses enjeux ;
 - o Un Cdrom créé par l'APSL, nommé « citoyen de l'eau », qui aborde les enjeux liés à l'eau, et les gestes pour lesquels on peut s'engager à la maison pour la préservation de l'eau...
- Les publications, plaquettes et visuels des agences de l'eau, ont été utilisées notamment pour le visuel « spécial consultation » ;
- Les expositions/maquettes d'autres associations ;
- Les différents outils et documents réalisés et mis à disposition par FNE, disponibles sur demande ;
- Des films ;
- Les documentations, plaquettes, expositions de fédérations départementales ou régionales ;
- L'exposition photo de FNE « l'eau dans tous ses états » ;
- Des photographies ;
- Des Cd-ROM.
- On peut également citer les interventions radio et TV réalisées par quelques bénévoles (Cf. paragraphe 0)

6.2. Les modes de diffusion employés :

Les modes de diffusion de l'information et des questionnaires sont les suivants (par ordre décroissant d'importance) :

- Le bulletin de liaison des associations ;
- Le site internet des associations ;
- Les affiches (de l'association ou de l'agence de l'eau) ;
- Les communiqués de presse ;
- Les encarts publicitaires dans les journaux ;
- La diffusion par mail ;
- Les conférences en elles-mêmes ;
- La distribution de flyers ;
- Les publicités à la radio ;
- Le journal télévisé (presse TV locale) ;
- Les courriers postaux.

7. RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES

7.1. En chiffre

Les résultats de la campagne de 2008 sont logiquement supérieurs à ceux de 2005, même si un bassin (Rhône-Méditerranée) enregistre une légère baisse du taux de réponse.

Tableau IV : nombre de questionnaires distribués par les associations et nombre de réponses par bassins

	2005		2008	
	Distribué par les associations	Réponses	Distribué par les associations	Réponses
AG	14 110	25 000		43 000
AP	150	6 500	15	72 756
LB	18 437	21 000	4 927	85 000
RM	5 760	71 400	2 065	81 000
Rmed	11 061	82 000	1 086	61 160
SN	3 881	16 000	592	65 000
Total	53 399	221 900	8 685	407 916

Pour les deux bassins ayant obtenu le plus grand nombre de retours, on constate que l'action des associations a aussi été particulièrement efficace. Cela avait déjà été le cas en 2005 (à part pour le bassin Rhin-Meuse).

Exemple de résultats : le bassin Loire-Bretagne

Comme en 2005 l'Agence de l'eau Loire-Bretagne fournit une synthèse des résultats assez poussée qui permet d'évaluer l'importance du taux de réponse en fonction des départements. Cela donne une idée du dynamisme régional, mais il est nécessaire de ramener les chiffres à la population concernée. Les départements de la façade ouest sont particulièrement bien représentés, devant ceux du Centre et du Limousin par exemple.

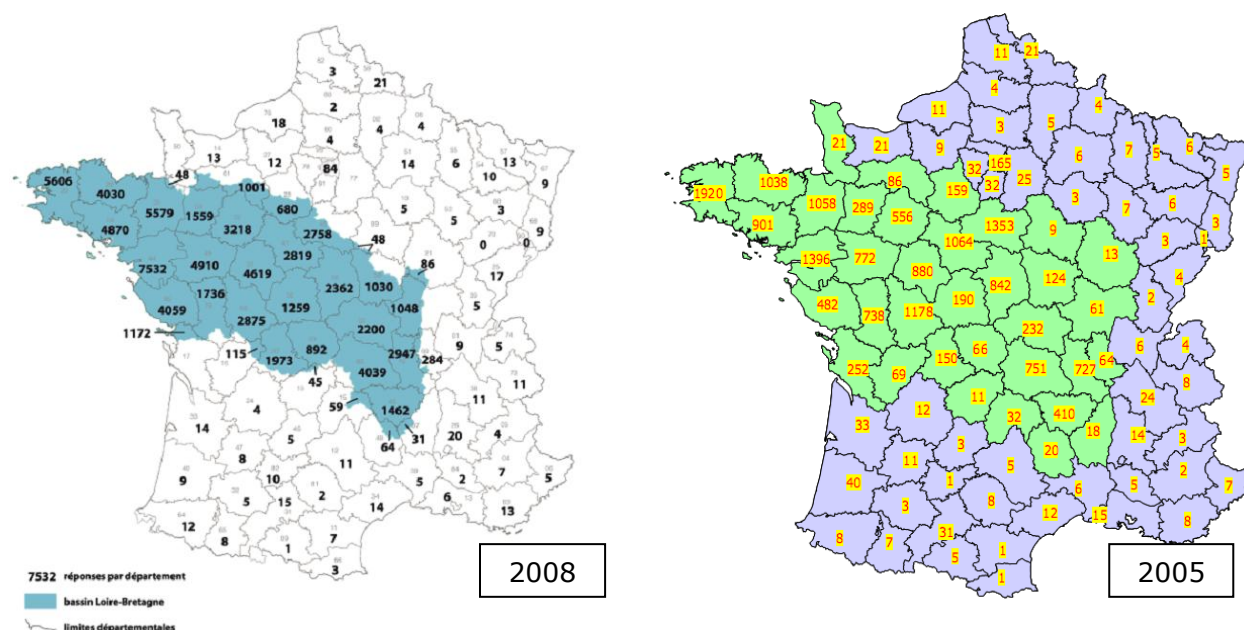


Figure 6 : Résultats en nombre de questionnaires sur le bassin Loire-Bretagne (2008 et 2005)

On peut constater qu'entre 2005 et 2008, la participation dans certains départements a augmenté significativement (proportionnellement au résultat global) : la Vendée (multipliée par 10), l'Allier (par 10), la Nièvre (par 9)...

Enseignements généraux :

- Sous représentation des moins de 25 ans, ouvriers, employés, surreprésentation des retraités, cadres, agriculteurs ;
- Les agriculteurs sont deux fois plus nombreux que les autres répondants à contester ;
- Les répondants globalement adhèrent aux propositions soumises (de 86% en Artois-Picardie et Loire-Bretagne, 57% en Rhin-Meuse, 90% en Rhône-Méditerranée...) ;
- Les répondants souhaitent généralement aller plus loin que les propositions faites (59% en Loire-Bretagne, 45% en Rhône-Méditerranée, 56% en Seine-Normandie, 52% en Artois-Picardie sur les pollutions...), sauf en Rhin-Meuse, où ils sont 44% à ne pas vouloir faire plus (contre par exemple 4% en Rhône-Méditerranée), et en Adour-Garonne, où la plupart ne souhaitent pas payer plus (70% ne souhaitent pas payer plus de 20 €/an en plus) ;
- Les pollutions ressortent comme étant le principal point de préoccupation (47% pour les pollutions diffuses et 32% pour les pollutions des collectivités et industrielles en Loire-Bretagne, 52% sur les pollutions en général en Artois-Picardie, 61 % pour les pesticides et engrais et 59% contre les pollutions industrielles en Rhin-Meuse, 60% pour Seine-Normandie, 57% pour les pollutions agricoles et 49% pour les pollutions industrielles en Adour-Garonne). En Rhône-Méditerranée, 98.3% des répondants sont d'accord (dont 90% tout à fait d'accord) pour la réduction de l'emploi des pesticides en agriculture, et 60% sont préoccupés par la pollution par les pesticides et les engrais, 54% par les pollutions industrielles ;
- La morphologie ne préoccupe pas trop les répondants (5% en Loire-Bretagne, 14% en Rhin-Meuse, 10% pour l'entretien des berges en Rhône-Méditerranée et 14% en Adour-Garonne...), de même pour les zones humides. En Rhône-Méditerranée, les répondants sont tout de même 96% à demander une meilleure préservation de la biodiversité ;
- L'application du principe pollueur-payeur (et assimilé : faire payer les pollueurs, etc.) ressort dans les avis libres : 17% en Loire-Bretagne, 27% en Seine-Normandie, 2^{ème} item le plus cité en Rhin-Meuse (20%) et premier en Adour-Garonne dans les contributions libres ; renforcement de la réglementation cité en Rhône-Méditerranée... ;
- En Rhône-Méditerranée, 76% des gens sont prêts à changer leurs habitudes de consommation (produits bio en particulier),

Des résultats encourageants pour certains, mais préoccupants pour d'autres : en effet les pollutions des collectivités (sauf Adour-Garonne avec 22%) et des industriels sont encore jugées très préoccupantes alors qu'elles entraînent de moins en moins de dégradations (mis à part les pollutions sédimentaires aux métaux lourds et micropolluants, voire résidus médicamenteux que l'on connaît encore mal). A contrario les dégradations de la morphologie et la protection des zones humides trouvent encore peu d'écho, alors qu'il s'agit d'un sujet d'une extrême urgence, identifié comme une des causes majeure de non atteinte du bon état des eaux. On ne peut par contre que se satisfaire de la préoccupation du public vis-à-vis des pollutions diffuses, qui correspond bien là à un état de fait constaté à l'échelon national ; en particulier dans plusieurs bassins, la préoccupation vis-à-vis des pollutions dues aux pesticides est ressortie nettement, notamment dans les contributions libres. De même, malgré le fait que ce sujet ait été occulté (contrairement à 2005), l'application du principe pollueur-payeur ressort tout de même dans plusieurs bassins.

Il reste donc des efforts à fournir pour cibler les dégradations et resituer les enjeux dans l'esprit du grand public. Malgré cela un progrès est visible dans l'image que se fait le public des enjeux de la gestion de l'eau.

Liens vers les bilans de la consultation sur chaque bassin :

Adour-Garonne : <http://www.aquacitoyen.org/>

Artois-Picardie : <http://www.eau-artois-picardie.fr/consultationdupublic/>

Loire-Bretagne :

http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/consultations/2008/les_resultats

Rhin-Meuse : http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/dce/site/resultats_contexte.php

Rhône-Méditerranée : <http://www.touspourleau.fr/rhone-mediterranee/accueil.php>

Seine-Normandie : <http://www.consultation-eau-seine-normandie.fr/>

Pour aller plus loin, voir l'article intitulé « *Consultations 2008-2009, un virage à ne pas manquer ?* », paru dans la Lettre eau n°46, mars 2009.

7.2. Analyse

L'élaboration d'un questionnaire sur un sujet aussi complexe est une tâche ardue. Il doit à la fois se suffire à lui-même, c'est-à-dire comporter un maximum d'éléments permettant d'éclairer la réponse, mais rester relativement simple et accessible afin de ne pas rebuter le citoyen désirant y répondre. Ceci est d'autant plus difficile lorsque le sujet est à la base technique et réservé aux « spécialistes de l'eau » : le SDAGE et son programme de mesures, compilant des centaines de pages au jargon ardu rentrent largement dans cette catégorie.

Sur ce point, le résultat est à la fois étonnant et décevant...

- Étonnant car en peu de pages (souvent 6), les questionnaires balayent les principes de la DCE, les enjeux de la gestion de l'eau, les réponses apportées dans les SDAGE, les questions en elles-mêmes... de manière souvent simple et claire, abordable : sur cet aspect, l'exercice est plutôt réussi ;
- Décevant parce que la description des enjeux est loin d'être objective, se contentant de donner des bribes d'informations et omettant ouvertement de mentionner les secteurs responsables des dégradations, la part de responsabilité de chaque paramètre dans le risque de non atteinte du bon état... Et la description des mesures envisagées est trompeuse, faisant croire que les SDAGE 2010-2015 seront réellement contraignants et efficaces, alors qu'ils se borneront souvent à des mesures incantatoires.

Cela n'est bien sûr pas étonnant, quand l'on sait que ces questionnaires sont issus d'un compromis établi dans chaque Comité de bassin, eux-mêmes largement porteurs d'une distorsion de la représentativité de chaque groupe d'acteurs (les secteurs agricoles et industriels sont très fortement surreprésentés) ! Il eut été très étonnant de voir apparaître que le secteur agricole était responsable de 75% des flux de nitrate transitant dans les rivières par exemple... Par contre, on ne se prive que rarement dans ces questionnaires de moraliser le consommateur et de lui demander s'il accepte de payer plus cher pour aller plus loin que ce qui est proposé en termes de restauration des rivières. Rarement il n'est fait mention ici d'une question touchant à l'application du principe pollueur-payeur, pourtant fortement demandé à l'occasion de la consultation en 2005 ; sur ce sujet, on ne refait pas deux fois les mêmes erreurs dans le Comité de bassin !

Alors certes un emplacement « expression libre » était souvent présent, mais souvent très réduit en taille, et avec des consignes draconiennes : pas plus de deux idées à ajouter, etc. Le questionnaire Loire-Bretagne ne contenait que 4 questions, qui se recoupaient entre-elles ; difficile d'exprimer tout ce que l'on a à dire. Les 4 lignes d'expression libre paraissaient vraiment insuffisantes pour faire la balance. Quitte à demander l'avis du public, autant lui demander sans contrainte ! D'ailleurs, au vu des

retours sur Loire-Bretagne, il semble que les citoyens aient été « frustrés » par le peu de questions posées, puisque ce sont plus de 120 contributions libres qui sont parvenues à l'Agence de l'eau !

A la vue d'un tel questionnaire, il est difficile de voir comment les avis exprimés d'une part pourraient aller contre les propositions faites, et d'autres part influencer sur la teneur finale des documents. Les associations comme le public se sont régulièrement interrogés sur la réelle prise en compte de leur avis dans les décisions finales, et à juste titre : les résultats de 2005 n'avaient pas bouleversé la donne.

Concernant les projets de SDAGE et de programmes de mesures, en élaboration et en débat depuis plus de 2 ans...et qui doivent être validés définitivement fin 2009, difficile d'imaginer un volte-face pour aboutir à des SDAGE réellement ambitieux et dignes d'atteindre les objectifs fixés par la DCE !

Toutefois, cette marche franchie est déjà positive, et elle en appelle une autre : l'amélioration doit être certes progressive, mais aussi de plus en plus vite ambitieuse.

*Un article de la Lettre Eau est entièrement consacré à l'analyse des 6 questionnaires métropolitains, ainsi qu'à leur comparaison. Il est disponible en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***

7.3. Diffusion

Le mode d'envoi du questionnaire, à savoir le boitage systématique de tous les foyers français, était sans doute le bon, puisque les résultats furent bien meilleurs qu'en 2005. Seulement, comme déjà dit plus haut, la distribution ne s'est pas faite sans heurt, et de nombreuses personnes (en réalité sans doute une majorité de ceux à qui la question a été posée) ont déclaré ne rien avoir reçu. C'est fort dommage, surtout en comparaison du coût d'une telle opération (sur Loire-Bretagne, il s'élève à plus de 1.5 millions €).

L'autre mode de diffusion, la mise à disposition en mairie et préfecture a par contre été un échec total. Même s'il est peu onéreux, et donc moins gênant en soit, se pose la question d'optimiser cette mise à disposition : le manque de mobilisation des collectivités locales est également flagrant, bien que très aléatoire selon les territoires. Une meilleure association des communes et de leurs élus, notamment dans les zones rurales où la population leur est attentive, pourrait être salvatrice et démultiplier l'efficacité de la consultation. Ce manque de synergie avec les collectivités locales avait déjà été mis en avant dans le bilan de la consultation 2005...

8. LES PRINCIPAUX RETOURS DU PUBLIC

Les sujets évoqués par le public en séance sont nombreux, mais les préoccupations se recoupent souvent : les pollutions (toutes origines confondues et notamment les PCB puisque c'était l'actualité), les pesticides, l'agriculture, mais aussi le principe-pollueur-payeur, le prix de l'eau, la prise en compte des avis du public...

Résumé des interventions du public :

- De nombreuses questions ont été posées sur l'agriculture, leurs pratiques, leur impact, et sur les moyens à employer pour faire changer leur façon de faire. Le manque de réglementation ou son non-respect étaient souvent mis en avant. Bien sur, le débat s'installait souvent autour de ces questions quand des agriculteurs étaient présents dans la salle, occultant souvent le reste des enjeux liés à l'eau. D'une manière générale le citoyen remet profondément en cause les pratiques agricoles intensives, ainsi que les orientations générales de la PAC qui poussent encore à la productivité, et qui sont totalement incompatibles avec toute politique environnementale ;
- De même, la gestion quantitative a fait l'objet de nombreux débats et questions, où là encore la présence d'agriculteurs était déterminante sur la tournure que prenaient les discussions. Le parallèle avec les besoins en eau potable a souvent été réalisé, dénonçant l'accaparement des réserves d'eau brutes par les activités économiques et surtout agricoles ;
- L'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales sont aussi parfois ressortis. Ce sujet préoccupe beaucoup l'assistance qui se sent concernée par ces problèmes, qui peuvent représenter un enjeu localement.
- Le non respect du principe pollueur-payeur a également révolté ou consterné les gens dans les débats, notamment suite à la présentation de chiffres. Le public a fustigé le fait de laisser les plus gros pollueurs ne payer qu'une faible part des redevances, en faisant le parallèle avec le prix de l'eau facturé au citoyen qui n'est pas équitable et qui continue d'augmenter...et pour lequel on demande au consommateur de contribuer encore plus ;
- Le SDAGE en lui-même et ses mesures ont fait l'objet de quelques discussions également. Notamment, le manque de contrainte de son contenu et le doute qui plane quant à sa réelle application sont ressortis plusieurs fois. Par ailleurs, le public reste assez dubitatif sur la réelle prise en compte des avis exprimés ;
- Le calendrier DCE, notamment les possibilités de reports de délais ont inquiété les citoyens, qui craignent que l'on repousse aux calendes grecques l'application de mesures réellement efficaces. A ce titre, l'exemple des contentieux en cours (sur les captages en Bretagne par exemple) revient souvent en exemple, pour montrer que la France n'était pas à un manque près vis-à-vis des directives européennes ;
- Le bon état a aussi été l'objet de plusieurs questions. Outre le fait que le terme soit flou pour bon nombre de citoyens, qui pourra garantir qu'il sera bien atteint ?
- Les coûts de la restauration, notamment morphologique, ont aussi été un sujet de discussion, en particulier avec des élus locaux qui seraient concernés par de tels travaux. L'occasion pour revenir sur les inepties commises dans le passé

(remembrement, suppression des haies et talus, recalibrages...), et sur le sentiment partagé de dégradation généralisée de la qualité de milieux aquatiques depuis 30 ans.

- La construction en zones inondables a été fustigée régulièrement, comme les pratiques dégradant les infrastructures à l'échelle des bassins versant (arrachage de haies, talus...).
- La complexité du système, avec l'empilement des différentes entités (MEEDDAT, Agences de l'eau, collectivités, , , préfectures, police de l'eau...), dont les rôles (voir l'existence pour les agences) ne sont pas bien connus et/ou délimités, a fait l'objet de plusieurs interventions. Plus généralement, des demandes de citoyens portaient régulièrement sur « qui contacter » pour signaler un méfait, ou pour demander une expertise... le manque de justice envers les délinquants de l'eau était palpable ;
- Sur la démarche de consultation en elle-même, elle a été jugée intéressante et importante, notamment du point de vue de la transparence. Seulement le public a regretté son manque de visibilité et la faible communication qui en était faite (notamment via les médias grand public, radio et TV, nationaux), ainsi que la complexité du sujet. L'intérêt de la démarche d'accompagnement menée par les associations a été relevé, pour une meilleure appropriation des enjeux notamment. Enfin la possibilité de répondre par internet a été perçue favorablement (même si dans les faits, il y a eu peu de réponse par ce biais).

CONCLUSION GENERALE

Après ces 6 mois intenses, une question se pose : **La consultation du public est-elle réussie ?**

Objectivement, si l'on observe le nombre de retours par rapport à 2005, la réponse est oui. De la même manière, le taux de retour des questionnaires (plus d'1 %) est satisfaisant, de l'avis même des instituts de sondage.

Par ailleurs, les résultats concernant la perception des citoyens aux enjeux de l'eau montrent la voie à suivre. En effet, **l'appropriation par le public s'améliore même si elle reste perfectible**. Au rayon des satisfactions en termes de sensibilisation, citons la sensibilisation aux pollutions diffuses agricoles, qui apparaissent comme la préoccupation principale du public. Il en est de même pour la sensibilisation à l'application du principe pollueur-payeur, qui ressort nettement des revendications, alors que la question était à peine posée... Cependant, il reste encore un important travail d'information sur des enjeux majeurs, tels que la morphologie des cours d'eau, qui ne semble pas encore inquiéter les citoyens.

Par ailleurs, il ressort de cette consultation une faible participation dans l'absolu : même pas 2% de la population a participé à cette consultation nationale ! Enfin, il reste un décalage flagrant entre les revendications des citoyens et leur prise en compte dans les textes : les pollutions diffuses agricoles et l'application du principe pollueur-payeur en sont les meilleurs exemples.

Et maintenant, qu'attendre de toute cette démarche ?

Peu et beaucoup à la fois... Les questionnaires sont tellement réducteurs et les problèmes abordés dans les SDAGE tellement techniques et complexes, qu'il était très difficile pour le public à la fois de s'approprier correctement les enjeux et de critiquer précisément les documents. De fait, peu de modifications sont à attendre dans la rédaction des projets de SDAGE émanant de la consultation du public. En ayant revu à la hausse les objectifs de bon état en 2015, les organismes de bassin estiment sans doute avoir répondu pleinement aux attentes du public. Et pourtant, les résultats des 6 mois de consultation ont montré que les citoyens n'étaient pas en phase avec les politiques de gestion de l'eau telles qu'elles étaient menées actuellement.

Cependant le risque est grand de voir l'avis des Assemblées prendre le pas sur celui du public, avec le risque d'occulter une nouvelle fois les attentes de ce dernier. Pourtant, l'année 2009 doit voir l'adoption de l'ensemble des SDAGE. Et les derniers points durs encore en discussion devront être réglés, ces points durs qui justement sont montrés du doigt par le public...

Le calendrier est serré, mais les citoyens ont indiqué la direction à prendre ! Espérons que les Assemblées en tiendront compte dans les avis qu'elles rendront avant mai 2009... La consultation du public : un acte hautement démocratique dont certains voudraient se dispenser... une raison de plus pour la renforcer !

9. ANNEXES

Table des annexes

Annexe 1.	Table des illustrations	1
Annexe 2.	Liste des actions menées lors de la consultation	2
Annexe 3.	Récapitulatif des associations ayant participé	13

Annexe 1. Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : Type d'associations investies par bassins	2
Figure 2 : Répartition par bassin des actions de dialogue et de terrain	4
Figure 3 : Distribution des questionnaires par bassins et par actions	4
Figure 4 : L'Éure m'a dit à Chartres le 14 septembre 2008.....	14
Figure 5 : Journée Vel'Eau du 27 septembre 2008	15
Figure 6 : Résultats en nombre de questionnaires sur le bassin Loire-Bretagne (2008 et 2005).....	19

Tables des tableaux

Tableau IV : bilan général de l'implication des associations	2
Tableau V : Répartition des types d'actions, fréquentations et questionnaires distribués par bassin	3
Tableau VI : Comparatif du nombre de partenaires relais et du nombre d'associations investies par bassin	5
Tableau IX : nombre de questionnaires distribués par les associations et nombre de réponses par bassins	19

Annexe 2. Liste des actions menées lors de la consultation

Actions de dialogue

Asso	Bassin	Lieu	Date	Fréquentation	Questionnaires distribués	Articles de presse	Nombre actions
Charentes Nature	AG	Nanclars	28-sept-08	?	?		1
	AG	Cognac	11-sept-08	?	?		1
UMINATE	AG	Jurançon	20-oct-08	100	100	10	1
UMINATE	AG	Auch	8-oct-08				1
UMINATE	AG	Toulouse	9-oct-08				1
UMINATE	AG	Caussade	15-oct-08				1
UMINATE	AG	Varhiles	14-nov-08				1
UMINATE	AG	Ariège	19-aou-08	?	?		1
Picardie Nature	AP	Amiens	20-juin-08	15	13	2	1
APIEEE	LB	Melle	05-sept-08	?	?		1
	LB	Broux sur Boutonne	12-sept-08	?	?		1
	LB	Chef Boutonne	19-sept-08	?	?		1
	LB	Sauze	26-sept-08	?	?		1
	LB	Vaussais	03-oct-08	?	?		1
	LB	Celle sur Belle	10-oct-08	?	?		1
APSL	LB		27-mai-08	3	3		1
	LB		23-sept-08	15	3		1
	LB		07-oct-08	80	20		1
	LB		19-mai-08	25	25		1
CDMP	LB	Niort	02-juil-08	6	4		1
	LB	Niort	10-oct-08	1	?		1
CDPNE	LB	Blois	26-sept-08	20	18		1
ERB 22	LB	Belle-Ile-enTerre	12-avr-08	60	58		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

	LB	St-Brieuc	11-juin-08	25	23		1
	LB	Dinan	19-juin-08	30	28		1
	LB	Dinan	19-juin-08	45	43		1
	LB	Trégastel	09-juil-08	25	23		1
	LB	Paimpol	01-oct-08	60	58		1
	LB	Caulnes	09-oct-08	?	?		1
	LB	Binic	10-oct-08	70	68		1
ERB 29	LB	Relecq Kerhuon	03-avr-08	30	28		1
	LB	Brest	24-avr-08	170	168		1
	LB	Trégunc	25-avr-08	130	128		1
	LB	Lannilis	18-mai-08	?	?		1
ERB 35	LB	Bruz	05-juin-08	30	28		1
	LB	St Jacques de la Lande	16-sept-08	15	13		1
	LB	Rennes	18-sept-08	7	5		1
	LB	Brécé	21-sept-08	12	10		1
	LB	Melesse	29-sept-08	25	23		1
	LB	Pleurtaut	03-oct-08	10	8		1
ERB 44	LB	Chateaubriand	30-août-08	60	58		1
	LB	Clisson	01-oct-08	25	23		1
ERB 56	LB	Vannes	26-avr-08	70	68		1
	LB	Gestel	30-mai-08	45	43		1
	LB	Vannes	06-juin-08	?	?		1
	LB	Belle-Ille-en-Mer	16-juin-08	35	33		1
	LB	la Roche Bernard	20-juin-08	40	38		1
	LB	Vannes	25-juin-08	70	68		1
	LB	Ambon	11-août-08	60	58		1
	LB	Caudan	14-oct-08	?	?		1
	LB	Le Faouët	28-août-08	40	38		1
	LB	Penestin	12-août-08	25	23		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

	LB	Plouhinec	16-sept-08	39	37		1
	LB	Muzillac	01-oct-08	60	58		1
	LB	Mendon	08-oct-08	?	?		1
	LB	Pontivy	12-sept-08	45	43		1
	LB	Saint-Nolff	19-sept-08	20	18		1
	LB	Crac'h	22-août-08	50	48		1
	LB	Lanester	03-oct-08	?	?		1
	LB	Monterblanc	26-sept-08	25	23		1
FDEN 63	LB	Clermont	20-sept-08	?	?	1	1
FNE	LB	La Charité sur Loire	24-mai-07	80	78	3	1
	LB	Le Mans	22-juin-08	5	3		1
	LB	Orléans	08-oct-08	30	28		1
	LB	Orléans	11-juin-08	30	28		1
FRANE	LB	Loubeyrat	08-sept-08	50	48		1
	LB	Clermont	15-sept-08	?	?		1
Frapna Loire	LB	St etienne	09-oct-08	53	53		1
Loire Vivante NAC	LB		Septembre	20	30		1
Loiret Nature Environnement	LB	Orléans	25-mai-08	60	58		1
	LB	Orléans	22-mai-08	80	78		1
	LB	Gien	26-sept-08	60	58		1
	LB	Fleury les Aubrais	30-sept-08	45	43		1
	LB	Phitiviers	13-oct-08	60	58		1
	LB	Phitiviers	juin-septembre 2008	100	98		1
N18	LB	Bourges	16-sept-08	30	28		1
	LB	Marmagne	25-avr-08	10	8		1
	LB	Moulin sur Yèvre	23-mai-08	10	8		1
Nature Centre	LB	St Pierre des corps	30-sept-08	20	20		1
	LB	Huisseau sur Mauves	31-mai-08	20	18		1
Perche avenir	LB	Nogent Rotrou	20-sept-08	25	23		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

Perche Nature	LB		01-juin-08	500	500		1
	LB	Vendômes	20-juin-08	50	48		1
SEPANT	LB	bassin Indre	15-mai-08	15	13	1	1
	LB	Tours	01-oct-08	30	28	2	1
	LB	Tours	08-août-08	40	38		1
Alsace Nature	RM	Strasbourg	20-mai-08	20	20		1
	RM	Réduire les pesticides Geispolsheim	17-juin-08	20	20		1
	RM	Nambsheim	25-juin-08	20	20		1
	RM	Ingwiller	26-sept-08	20	20		1
	RM	Wasselonne	10-oct-08	20	20		1
	RM	Colmar	14-mai-08	30	30	20	1
	RM	Riedisheim	17-sept-08	30	30		1
	RM	Schiltigheim	10-oct-08	30	30		1
	RM	Cernay	18-sept-08	40	40		1
	RM	Strasbourg-Montagne Verte	27-sept-08	40	40		1
	RM	Le Grand Hamster, fleuron de la faune alsacienne	24-juin-08	50	50		1
	RM	Waldighoffen	27-août-08	50	50		1
	RM	Niederhausbergen	26-sept-08	50	50		1
	RM	Sélestat	23-sept-08	60	60		1
	RM	Guebwiller	20-août-08	80	80		1
	RM	Rohm&Haas	11-juin-08	100	100		1
	RM	Kappelen	25-sept-08	100	100		1
	RM	Sorties Prospection Castor III	26-sept-08	100	100		1
Mirabel	RM	Creutzwald (57)	16-juin-08	15	10		1
	RM	Saint Avoild (57)	18-juin-08	26	15		1
	RM	Neuves-Maison (54)	24-juin-08	19	15		1
	RM	Bistroff (57)	04-juin-08	31	20	10	1
	RM	Freyming (57)	23-juin-08	31	25		1
	RM	Forbach (57)	04-juil-08	31	25		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

	RM	Nancy (54)	25-sept-08	56	40		1
	RM	Nancy (54)	29-30 sept-08	105	110		2
Vosges Ecologie	RM	Epinal	01-mai-09	80	120		1
Meuse Nature	RM/SN	Bar le Duc	18-juin-08	8	8		1
	RM/SN	Bar le Duc	17-sept-09	25	20		1
	RM/SN	Bar le Duc	25/09-1/10/2009	50	48		1
FRAPNA	Rmed			?	70		1
Frapna Haute Savoie	Rmed	Héry sur Alby	27-sept-08	35	35		1
	Rmed	Annecy	12-oct-08	120	120		1
Frapna Isère	Rmed	Lons en Vercors	31-mai-08	30	10		1
Frapna Rhone	Rmed		09-oct-08	30	6		1
	Rmed	Francheville	27-sept-08	30	10		1
	Rmed	Lyon	02-oct-08	18	16		1
	Rmed	Lyon	01-oct-08	22	20		1
HNNE	SN	Rouen	10 et 13/10/2008	200	198		2
	SN	Rouen	13-oct-08	35	33		1
Marne Nature	SN	Chalon en Champagne	04-sept-08	?	?		1
	SN	Chalon en Champagne	08-oct-08	?	?		1
Meuse Nature	SN	Bazincourt	26-mai-09	12	11		1
Nature Centre	SN	Chambon	11-oct-08	20	20	1	1
Seine Vivante	SN	Orsay	09-oct-08	30	20		1
	SN	Montesson	17-sept-08	50	50		1
	SN	Paris	21-juin-08	30	100	3	1
Yonne Nature	SN	Migenes	18-mai-08	50	48	1	1
	SN	Troyes	30-sept-08	40	38	1	1
	SN	Coulanges	02-oct-08	60	58	1	1
	SN	Auxerre	08-oct-08	120	118		1

Actions de terrain

Asso	Bassin	Lieu	Date	Fréquentation	Questionnaires distribués	Articles de presse	Nombre d'actions
APSL	LB	?	27-sept-08	40	0		1
	LB	?	04-oct-08	4	0		1
	LB	?	19-oct-08	40	0		1
	LB	?	25-oct-08	5	0		1
	LB	?	29-avr-08	15	5	10	1
	LB	?	05-juil-08	15	5		1
	LB	?	11-oct-08	35	5		1
CDMP	LB	Niort	4-5/09/2008	100	44		1
	LB	?	14-sept-08	7000	872		1
	LB	Niort	4-5/10/2008	200	56		1
ELN	LB	Chateaudun	01-juin-08	300	68	5	1
ERB 22	LB	Belle-Ile-enTerre	18-mai-08	2500	332		1
	LB	Tréduder	25-mai-08	220	58		1
	LB	Goudelin	20-juil-08	68	40		1
	LB	Treffin	27-juil-08	210	57		1
	LB	Planguenoual	03-août-08	420	82		1
	LB	Péder nec	31-août-08	1100	164		1
	LB	Callac	14-sept-08	65	40		1
	LB	Plé rin	21-sept-08	210	57		1
	LB	Péder nec	05-oct-08	1170	172		1
	LB	La Roche-Jagu	10-11/05/2008	2460	327		2
	LB	Langueux	11-12/10/2008	350	74		2
	LB	Mur-de-Bretagne	13-14/09/2008	1370	196		2
	LB	Callac	14-sept-08	35	36		1
ERB 29	LB	Landerneau	03-mai-08	?	?		1
	LB	Rosporden	16-mai-08	?	?		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

	LB	Plougonvelin	22-juin-08	?	?		1
	LB	Carhaix	21-juil-08	?	?		1
	LB	Quimper	11-oct-08	?	?		1
	LB	Briec	11-oct-08	?	?		1
	LB	Sainte-Marine	11-oct-08	?	?		1
	LB	Lannilis	01-juin-08	300	68		1
	LB	Pont l'Abbé	01-juin-08	?	?		1
	LB	Riec/Belon	26-27/04/2008	980	150		2
ERB 35	LB	Betton	17-mai-08	510	93		1
	LB	Rennes	14-juin-08	?	?		1
	LB	Brécé	21-sept-08	?	?		1
	LB	Guichen	11-12/10/2008	?	?		2
	LB	Dinard	13-14/09/2008	?	?		2
	LB	Montreuil des Landes	27-28/09/2008	?	?		2
	LB	St-Aubin-du-Cormier	3-4/07/2008	?	?		2
	LB	Bazouges-la-Pérouse	5-6/07/2008	?	?		2
	LB	Rennes	7-8-9/10/2008	?	?		3
ERB 44	LB	Géméné Penfao	08-juin-08	?	?		1
	LB	Chateaubriand	30-août-08	?	?		1
ERB 56	LB	Gestel	24-mai-08	50	38		1
	LB	Remungol	25-mai-08	250	62		1
	LB	Muzillac	27-28/09/2008	270	64		2
	LB	Auray	4-5/10/2008	100	44		2
	LB	Guern	4-5/10/2008	?			2
	LB	Pontivy	30-août-08	200	56		1
	LB	Pont-Scorff	05-oct-08	?			1
	LB	Plouhinec	13-sept-08	?			1
Frapna Loire	LB	Colombier le Cardinal	21-sept-08	17	17		1
	LB	St Etienne	19-29/09/2008	150	150		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

Loire Vivante NAC	LB	?	mai-octobre	?	150		5
Loiret Nature Environnement	LB	Saint Pryvé Saint Mesmain	24-mai-08	15	34		1
	LB	Saint Pryvé Saint Mesmain	28-juin-08	15	34		1
Nature 18	LB	Marmagne	21-26/04/2008	50	38		1
	LB	Moulin sur Yèvre	19-24/05/2008	50	38		1
	LB	Marmagne	26-avr-08	10	33		1
	LB	Moulin sur Yèvre	17-mai-08	10	33		1
	LB	Bourges	20-sept-08	10	33		1
	LB	Bourges	9-12/10/2008	?	?		1
Perche Nature	LB	Vendômes	06-juin-08	5000	200	3	1
	LB	Boursais	14-sept-08	3000	392		1
	LB	Mondoubleau	13-sept-08	500	92		1
	LB	Vendômes	13-20/06/2008	90	43		3
	LB	Vendômes	09-août-08	50	38		1
	LB	Vendômes	05-oct-08	60	39		2
SEPANT	LB	bassin Indre	01-mai-08	30	36	1	1
	LB	Brenne	29-mai-08	15	34	2	1
	LB	Montrésor	08-juin-05	300	68	1	1
	LB	Bléré	13-oct-08	20	34	1	1
	LB	Tours	29-sept-08	20	34	1	1
Vivarmor Nature	LB	Plérin	?	?	50		1
	LB	Planguenoual	?	?	50		1
	LB	Plérin	?	?	?	3	1
Alsace Nature	RM	Fête du Champ du Feu au Col de Kreuzweg	06-juil-08	10	10		1
	RM	Fête du Col de Sainte-Marie-aux-Mines	15-juin-08	20	20		1
	RM	La haute vallée de la Mossig	20-juil-08	20	20		1
	RM	Nature et villages de la haute vallée de la Bruche	08-août-08	20	20		1
	RM	Le long du Dieffenbach	01-juil-08	30	30		1
	RM	Vallée de la Bruche	11-juil-08	30	30		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

	RM	JO d'Ostwald	29-31 août 2008	30	30		1
	RM	La fourmilière aquatique	18-mai-08	45	45		1
	RM	Fête du quartier Montagne Verte à Strasbourg	14-juin-08	50	50		1
	RM	Portes ouvertes de la ferme apicole du Neuhof	14-sept-08	50	50		1
	RM	12ème journée des goûts et saveurs des produits issus de l'agriculture bio et bio-dynamique à Waldowisheim	05-oct-08	60	60		1
	RM	Rentrée des associations à Neudorf	28-sept-08	80	80		1
	RM	Thème « L'Alsace » au restaurant Ciarus de Strasbourg	11-sept-08	100	100		1
	RM	Fête de l'Eau à Thannenkirch	05-oct-08	100	100		1
	RM	Bio' Obernai	12-14 septembre 2008	300	300		1
Meuse Nature	RM	Gercourt	20-sept-09	60	15		1
	RM	Halles sous les Cotes	21-sept-09	25	20		1
	RM/SN	Couvertpuis	28-sept-09	10	2		1
	RM/SN	Velaines	05-oct-09	10	2		1
	RM/SN	Eves en Argonne	18-oct-09	10	2		1
	RM/SN	Annonvilles sous les Cotes	05-oct-09	30	8		1
	RM/SN	Bar le Duc	17-mai-08	100	20		1
CAPEN 71	Rmed	?	?	?	?		1
	Rmed	?	?	?	?		1
	Rmed	?	?	?	?		1
Frapna Ain	Rmed	St denis du Buget	10-oct-08	10	10		1
	Rmed	Collonges	18-oct-08	15	15		1
	Rmed	St Jean de Gonville	05-oct-08	75	75		1
	Rmed	Fort l'écluse	21-sept-08	700	150		1
Frapna Drome	Rmed	Brion	31-août-08	7	7		1
	Rmed	?	22-juin-08	17	17		1
	Rmed	Montmiral	20-21/09/2008	19	19		1
	Rmed	Donzères	19-20/07/2008	23	23		1
Frapna Haute	Rmed	St Jorioz	14-sept-08	23	23		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

Savoie	Rmed	Minzier	02-août-08	45	45		1
	Rmed	Feigères	28-sept-08	48	48		1
	Rmed	Doucy	08-juin-08	50	50		1
	Rmed	Arenthon, Rumilly	21-21/09/2008	55	55		1
	Rmed	Pringy	12-juil-08	62	62		1
Frapna Isère	Rmed	Sud Grenoblois	29-juin-08	30	10		1
	Rmed	Grenoble	07-juin-08	?0	15		1
	Rmed	Grenoblois	05-oct-08	50	15		1
	Rmed	Entre deux Guiers	20-sept-08	40	20		1
	Rmed	Chassenage	08-juin-08	30	25		1
	Rmed	L'Albenc	06-07/09/2008	150	50		1
Frapna Rhône	Rmed	Vourles	?	14	30		1
	Rmed	Miribel Jonages	07-sept-08	48	35		1
URVN 13	RMed	Parc de la Ravelle (Marseille)	mars/avril 2008	405	81		15
	RMed	Parc de la Ravelle (Marseille)	mai/juin 2008	756	123		28
	RMed	Parc de la Ravelle (Marseille)	sept/oct/nov 2008	702	116		26
Anper-Tos	SN	Rouen	06-juil-09	?	?		1
Aquacaux	SN	Rouen	08-juil-09	?	?		1
Arbres, Plantes et Fruits Brayon, ABD	SN	Rouen	09-juil-09	?	?		1
ASSARS	SN	Marche de la Rivière	?	300	68	1	1
	SN	Brocante de Sarcelle	21-sept-08	150	50	1	1
	SN	Journées de l'eau du SIAH	27-28/05/2008	1500	212	2	1
	SN	Forum des assos	6-7/09/2008	100	44	2	1
Cardère	SN	Rouen	11-juil-09	?	?		1
CREPAN	SN	?	?	?	200		1
Eure-et-Loir Nature	SN	Chartres	6-7/09/2008	300	50		2
	SN	Chartres	14-sept-08	330	72	7	1
Eure Solaire	SN	Rouen	05-juil-09	?	?		1
FNE	SN	Le Pecq	04-oct-08	450	86		1

Bilan National consultation DCE 2008 – France Nature Environnement

GRAB HN	SN	Rouen	10-juil-09	?	?		1
HNNE	SN	Rouen	10-13/10/2008	125	50		1
	SN	Rouen	10 et 13/10/2008	600	80		2
	SN	Rouen	5-14/07/208	500	400		1
	SN	Rouen	10-13/10/2008	200	400		1
	SN	Rouen	13-juil-09	?	?		1
MABD	SN	Rouen	12-juil-09	?	?		1
Marne Nature	SN	Chalon en Champagne	?	247	52		1
	SN	Reims	01-mars-08	?	?		1
	SN	Chalon en Champagne	04-sept-08	?	?		1
Meuse Nature	SN	Revigny	14-oct-09	80	42		1
MJC Bernaix	SN	Rouen	07-juil-09	?	?		1
Nature et Environnement à Fresne	SN	?	?	50	10		2
	SN	?	?	300	30		3
	SN	?	?	?	?		1
Seine Vivante	SN	Sartrouville	21-sept-08	200	20		1
	SN	Houilles	13-sept-08	400	30		1
	SN	Croissy/Le Pecq	27-sept-08	300	30		1
	SN	Sartrouville	12-oct-08	800	30		1
	SN	Croissy	07-sept-08	600	50		1
Yonne Nature	SN	Migenes	12-oct-08	1000	30	1	1
	SN	Migenes	18-mai-08	1000	152	1	1

Annexe 3. Récapitulatif des associations ayant participé

Les associations qui interviennent à l'échelle régionale

BASSIN	NOM DE L'ASSOCIATION	COORDONNEES POSTALES	TEL/FAX	EMAIL / SITE
Adour Garonne	UMINATE	14 rue de Tivoli 31 068 Toulouse Cedex	T : 05 34 31 97 42 F : 05 34 31 97 61	contact@uminate.asso.fr www.uminate.asso.fr
Loire Bretagne	Eau et Rivières de Bretagne	9 rue Pierre Philippe 56 000 Lorient	T : 02 97 87 42 66 F : 02 97 37 29 28	erb.secretariat@wanadoo.fr http://assoc.wanadoo.fr/erb
Loire Bretagne	Nature Centre	6 rue Dupanloup 45000 Orléans	T/F : 02 38 62 78 57	contact@naturecentre.org http://perso.wanadoo.fr/reseau.nature
Rhin Meuse	Alsace Nature	8 rue Adèle Riton F – 67 000 Strasbourg	T : 03 88 37 07 58 F : 03 89 25 52 66	siegeregion@alsacenature.org http://alsace.nature.free.fr
Rhin Meuse	MIRABEL - LNE	83 rue de Vél 55 000 Bar-le-Duc	T : 03.29.46.40.00 F : 03.29.76.83.68	mirabel-lne@wanadoo.fr http://mirabel.lne.free.fr
Rhône Méditerranée	FRAPNA	19 rue Jean Bourgey 69 625 Villeurbanne Cedex	T : 04 78 85 97 07 F : 04 78 85 97 08	coordination@frapna.org www.frapna.org
Seine-Normandie	CREPAN	154 rue d'Authie 14000 Caen	T : 02 31 38 25 60 F : 02 31 38 25 70	crepan@wanadoo.fr http://crepan.free.fr/
Artois-Picardie	Picardie Nature	Maison des sciences et de la nature 14 place Vogel - BP 835	T : 03 22 97 97 87 F : 03 22 90 08 72	contact@picardie-nature.org www.picardie-nature.org
Loire-Bretagne	FRANE	1 bis rue Frédéric Brunmurol 63122 Ceyrat	T : 04 73 61 47 49 F : 04 73 61 47 49	asso.frane@wanadoo.fr http://www.frane-auvergne-environnement.fr/
Nationale	ANPER-TOS	67 rue de Seine 94140 Alfortville	T : 01 43 75 84 84 F : 01 45 18 92 90	secretariat@anpertos.org http://www.anpertos.org/
Seine-Normandie	GRABE HN	9 rue de la Petite Cité BP 882 27008 Evreux cedex	T : 02 32 78 80 46 F : 02 32 38 79 49	
Seine-Normandie	HNNE	7bis rue de Buffon 76 000 Rouen	T/F : 02 32 08 41 32	hnn@wanadoo.fr
Loire-Bretagne	Loire Vivante Nièvre Allier Cher	58160 BÉARD	T : 03.86.50.12.96 F : 03.86.50.15.52	loirevivante.nac@rivernet.org

Les associations qui interviennent aux échelles départementale et locale

BASSIN	NOM DE L'ASSOCIATION	COORDONNEES POSTALES	TEL/FAX	EMAIL / SITE
Adour Garonne	Charente Nature	Impasse Lautrette 16 000 Angoulême	T/F : 05.45.91.89.70	charente-nature@educ-envir.org http://charente.nature.free.fr/
Loire-Bretagne	CAPEN 71	7 rue de la Reppe 71370 OUROUX SUR SAONE	T : 03 85 96 84 51 - 09 71 38 89 64	thierry.grosjean5@wanadoo.fr
Loire Bretagne	APSL	6 rue Dupanloup 45 000 Orléans	T/F. 02 35 62 55 89	secretariat@apsl-loiret.org http://www.apsl-loiret.org/
Loire Bretagne	CDPNE	1 avenue de la butte 41 000 Blois	T. 02 54 51 56 70 F. 02 54 51 56 71	cdpne@wanadoo.fr
Loire Bretagne	Coordination pour la Défense du Marais Poitevin	63 rue des Plantis 85 490 Benet	T. 02 51 52 96 26	coord@marais-poitevin.org http://marais-poitevin.org/
Loire Bretagne	Eure et Loir Nature	Maison de la nature rue de Chavannes 28 630 Morancez	T. 02 37 30 96 96 F. 02 37 30 97 97	eure-et-loir-nature@wanadoo.fr http://perso.wanadoo.fr/eure-et-loir-nature/el_n_accueil.htm
Loire Bretagne	Loiret Nature Environnement	64 route d'Olivet 45 100 Orléans	T. 02 38 56 69 84 F. 02 38 56 33 48	naturalistes.orianais@wanadoo.fr http://naturalistesorianais.org/
Loire Bretagne	Nature 18	2 rue Jean Moulin 18 000 Bourges	T : 02 48 70 76 26	nature18@club-internet.fr
Loire Bretagne	Perche Nature	Maison Consigny 41 170 Mondoubleau	T : 02 54 80 11 05	perche.nature@wanadoo.fr http://perso.wanadoo

				.fr/perche.nature
Loire Bretagne	SEPANT	7 rue Charles Garnier 37 200 Tours	T/F. 02 47 27 23 23	sepant@wanadoo.fr
Loire Bretagne	Sologne Nature Environnement	Maison des associations – E331 1 avenue de Toulouse 41 600 Nouan-le-fuzelier	T.02 54 76 27 18 F. 02 54 76 40 30	sne.laffolay@laposte.net http://sne.free.fr/
Rhin Meuse	Meuse Nature Environnement	83 rue de Vée 55 000 Bar-le-Duc	T : 03.29.76.13.14 F : 03.29.76.83.68	mne.asso@wanadoo.fr http://mne.asso.free.fr/eau-dce-rdv.html
Seine Normandie	Marne Nature Environnement	Musée du pays du Der 51 290 Sainte Marie du Lac	T : 03 26 41 28 28 F : 03 26 41 29 29	mne51@libertysurf.fr
Seine Normandie	Seine Vivante	14 rue Charles Bémont 78 290 Croissy-sur-Seine	T : 01 30 15 06 70	seine-vivante@club-internet.fr
Loire-Bretagne	ERB 22	Venelle de la Caserne 22200 GUINGAMP	T/F : 02.96.21.38.77	erb@eau-et-rivieres.asso.fr
Loire-Bretagne	ERB 29			
Loire-Bretagne	ERB 35	Maison de la Consommation et de l'Environnement 48, boulevard Magenta 35000 RENNES	T : 02.99.30.49.94 F : 02.99.35.10.67	delegation-35@eau-et-rivieres.asso.fr
Loire-Bretagne	ERB 44			contact-44@eau-et-rivieres.asso.fr
Loire-Bretagne	ERB 56	rue Roland Garros 56100 LORIENT	T : 02.97.87.92.45 F : 02.97.37.29.28	delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr
Rhône-Méditerranée	Frapna Ain	Maison de la Nature et de l'Environnement 11 rue Maginot 01000 Bourg-en-Bresse	T : 04 74 21 38 79	Frapna-ain@frapna.org
Rhône-Méditerranée	Frapna Drome	38 Avenue de Verdun 26000 Valence	T. : 04 75 81 12 44 F : 04 75 81 14 73	frapna-drome@frapna.org
Rhône-Méditerranée	Frapna Haute Savoie	58, avenue de Genève 74000 ANNECY	T : 04 50 67 37 34 F : 04 50 67 03 62	frapna-haute-savoie@frapna.org
Rhône-Méditerranée	Frapna Isère	5 place Bir-Hakeim	T : 04 76 42 64 08	frapna-

		38000 GRENOBLE	F : 04 76 44 63 36	isere@frapna.org
Loire-Bretagne	Frapna Loire	Maison de la Nature 4, rue de la Richelandière 42100 Saint-Etienne	Tél : 04 77 41 46 60 Fax : 04 77 47 18 24	frapna-loire@frapna.org
Rhône-Méditerranée	Frapna Rhône	114, Bd du 11 novembre 1918 69100 Villeurbanne.	T : 04 37 47 88 50 F : 04 37 47 88 51	frapna-rhone@frapna.org
Loire-Bretagne	F DEN 63			
Rhin-Meuse	Vosges Ecologie	32, Chemin Genévriers 88310 Ventron	T : 03 29 24 33 51	vosges.ecologie@voilà.fr
Seine-Normandie	Yonne Nature	Maison de la nature et de l'environnement Moulin de Préblin 60 av Edouard Branly 89400 Migennes	T : 03 86 80 44 62 F : 03 86 80 44 62	
Loire-Bretagne	APIEEE	Mairie de Chizé 79170 CHIZE	T : 05 49 08 87 62 F : 05 49 08 87 62	apieeee@wanadoo.fr
Seine-Normandie	Aquacaux	70 chemin de St Andrieux 76930 Octeville sur mer	T : 02 35 46 04 97 F : 02 35 54 32 45	aquacaux@aol.com www.aquacaux.asso.fr
Seine-Normandie	ARBRES	Maison des associations du 12 ^e , boîte n°17 181, avenue Daumesnil 75012 Paris	T : 06 32 30 10 28	A_arbres@arbres.org http://www.arbres.org
Seine-Normandie	Plantes et Fruits Brayon,	124 Place de la Presle 76440 BEAUBEC LA ROSIERE	T : 02.35.09.66.54	
Seine-Normandie	Association Brayonne Dynamique	ABD – BP 5, 76440 Serqueux		abd10@wanadoo.fr
Seine-Normandie	ASSARS			
Seine-Normandie	Cardère	55 rue Louis Ricard 76000 Rouen	T : 0235074454 F : 0235707705	cardere@free.fr http://www.cardere.org/
Seine-Normandie	Eure Solaire	1, Place Guillaume Petit 27400 Louviers	T : 02 32 59 25 70 - 08 71 35 63 15	http://eure-solaire.apinc.org
Seine-Normandie	MAVD	79 route de Grainval 76400 St Léonard	T : 02 35 27 41 73 / 06 11 27 05 47	william.paesen@tiscali.fr

				http://www.myspace.com/mymavd
Seine-Normandie	MJC Bernaix	Place de la république 27300 Bernay	T : 02 32 43 00 89 F : 02 32 43 70 21	http://www.mjcberna.y.fr
Seine-Normandie	Nature et Environnement à Fresne	Centre Henri Thellier 18, rue Auguste Daix 94260 FRESNES	T/F : 01 46 68 24 54	nefnature@aol.com http://nef.fresnes.free.fr/
Loire-Bretagne	Perche avenir	La Jumenterie 61340 Saint Jean de la Forêt	T/F : 02 33 25 31 82	http://percheavenir.fr/ee.fr/
Loire-Bretagne	Vivarmor Nature	10 Boulevard Sévigné 22000 Saint-Brieuc	T : 02 96 33 10 57 F : 02 96 33 10 57	vivarmor@orange.fr http://pagesperso-orange.fr/vivarmor